



N° 03/03.2021

COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 30 mars 2021.

Première séance de commission : mardi 20 avril 2021, à 18h30, au Foyer de la salle polyvalente à Tolochenaz.

TABLE DES MATIERES

1	PRÉAMBULE.....	3
2	COÉFFICIENT DE PONDÉRATION.....	4
3	REPARTITION DES HABITANTS AU 31 DECEMBRE 2020 SELON LES DONNÉES DU SERVICE DES COMMUNES ET DU LOGEMENT	5
4	TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2020 ET DU COÛT PAR HABITANT	5
5	TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF.....	6
6	RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES	7
7	CONCLUSION.....	7

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et des Statuts de l'Association, le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association de communes de la Police Région Morges, arrêtés au 31 décembre 2020.

Il s'agit du neuvième exercice comptable de l'Association. Les comptes présentent le fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Pour prendre connaissance des explications détaillées, il convient de se référer à l'annexe « Commentaires sur les comptes » jointe au présent préavis.

Les comptes du service de police pour l'exercice 2020 présentent des charges et des recettes équilibrées, puisque les dépenses et les recettes sont compensées individuellement pour chaque partenaire.

Comme les années précédentes, la différence entre les comptes et le budget est favorable. En effet, nous avons l'avantage de restituer CHF 1'020'070.28 aux communes partenaires pour les tâches principales de l'Association.

La pandémie « COVID-19 » a perturbé cette année 2020. Certaines dépenses non-prévues ont dû être faites sur-le-champ (masque, produit hydro-alcoolique, distributeurs, barrières, matériel de séparation, etc.) et certaines ont été abandonnées, par manque de temps ou en raison d'un besoin devenu caduc. De plus, les communes ont dû s'adapter à l'état de crise et ont adopté des réductions de revenus, sans compter les effets des mesures prises par le Conseil Fédéral, soit perte de revenu de stationnement avec pour corollaire la baisse des amendes de stationnement, notamment. La formation continue a été réduite au minimum et aucun aspirant n'a été formé à l'Académie de police de Savatan. Cependant, la formation reste au centre de nos préoccupations afin de garantir le haut niveau de compétences de notre personnel. Nous espérons vivement pouvoir tenir la planification de la formation continue.

De plus, au vu de l'intensité de la situation et de la gestion de la crise, certains postes n'ont pas été repourvus.

Le résultat positif entre le budget et les comptes 2020 s'explique principalement de la manière suivante :

- Les comptes touchant le personnel présentent une diminution totale de charges de 367 k.
- Toutes les formations prévues n'ont pas pu être effectuées, ce qui représente une diminution de charges de 140 k.
- Les recettes des amendes d'ordre pour la circulation ont représenté une augmentation de 396 k.
- Diverses variations sur plusieurs comptes ont permis une diminution des charges et par voie de conséquence une augmentation globale des recettes de 120 k.

En ce qui concerne les tâches contractuelles, la Commune de Morges voit une forte diminution des recettes de parcomètre, des amendes de stationnement ainsi qu'un abandon de certaines recettes de la Police du commerce en raison de l'aide financière octroyée et des fermetures ordonnées. En outre, la Police du commerce, étant en première ligne en raison de la pandémie, il a été nécessaire d'engager du personnel des autres services, afin d'assurer les tâches essentielles qui lui ont été déléguées. Si au niveau du total des charges, la différence est quasiment nulle, c'est bien dans le manque de recettes que s'explique la différence de 698 k entre le budget et les comptes 2020.

2 COEFFICIENT DE PONDÉRATION

Ci-dessous le tableau présentant le calcul pondéré de la population au 31 décembre 2020.

Coefficient de pondération

Population	Coefficient
de 0 à 1'000 habitants	2
de 1'001 à 3'500 habitants	3
de 3'501 à 6'500 habitants	4
de 6'501 à 10'000 habitants	5
dès 10'001 habitants	6

3 REPARTITION DES HABITANTS AU 31 DECEMBRE 2020 SELON LES DONNÉES DU SERVICE DES COMMUNES ET DU LOGEMENT

Communes	Nombre d'habitants	Coefficient de pondération	Population pondérée	Pourcentage de répartition
Buchillon	686	2	1'372	0.918
Lussy-sur-Morges	722	2	1'444	0.966
Morges	16'095	6	96'570	64.605
Préverenges	5'241	4	20'964	14.025
Saint-Prex	5'865	4	23'460	15.695
Tolochenaz	1'889	3	5'667	3.791
Totaux	30'498		149'477	100

4 TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2020 ET DU COÛT PAR HABITANT

Le tableau ci-dessous compare les participations de chaque commune selon les comptes et le budget 2020 ainsi que la comparaison avec les comptes de l'année 2019 et ce, pour les tâches principales de police.

Au 31 décembre 2020, nous pouvons constater, sur le secteur de la PRM, une hausse de 330 habitants en fonction de l'année précédente. Les nouvelles constructions en ville de Morges produiront des effets sur le nombre d'habitants dès 2021. Pour les tâches principales de police, le coût moyen par habitant s'élève à CHF 212.36 (CHF 203.94 en 2019). Notre volonté de garantir un coût moyen par habitant inférieur à CHF 240.00 est ainsi atteinte.

Calcul de la participation de chaque commune selon les comptes 2020							
Communes	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Taux en %	Nombre d'habitants	Coût par habitant	Différence Budget-Comptes
Buchillon	59'445.47	66'650.00	57'140.02	0.918	686	86.66	7'204.53
Lussy-sur-Morges	62'565.05	70'550.00	57'972.97	0.966	722	86.66	7'984.95
Morges	4'184'146.38	4'839'000.00	3'963'651.69	64.605	16'095	259.97	654'853.62
Préverenges	908'319.81	1'086'900.00	873'426.04	14.025	5'241	173.31	178'580.19
Saint-Prex	1'016'465.50	1'166'050.00	961'884.79	15.695	5'865	173.31	149'584.50
Tolochenaz	245'537.51	297'400.00	238'263.89	3.791	1'889	129.98	51'862.49
Total	6'476'479.72	7'496'550.00	6'152'339.40	100	30'498	212.36	1'020'070.28

Coût en CHF par habitant - Comparatif annuel							
Communes	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Buchillon	86.66	83.29	80.57	71.61	83.18	82.40	80.00
Lussy-sur-Morges	86.66	83.29	80.57	71.61	83.18	82.37	80.02
Morges	259.97	249.88	241.72	214.83	249.55	247.15	240.03
Préverenges	173.31	166.59	161.15	143.22	166.37	164.77	160.02
Saint-Prex	173.31	166.59	161.15	143.22	166.37	164.76	160.02
Tolochenaz	129.98	124.94	120.86	107.41	124.78	123.58	120.02
Total	212.36	203.94	197.22	175.65	204.33	202.11	196.37

5 TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

Tâches des mandats par contrat de droit administratif							
Communes	Tâches	Charges	Recettes	Comptes 2020	Budget 2020	Différence	Comptes 2019
Morges	Signalisation	1'162'164.19	1'977'085.40	-814'921.21	-1'161'400.00	346'478.79	-1'217'764.01
	Police du commerce	386'119.35	57'869.10	328'250.25	100'800.00	227'450.25	74'709.70
	Inhumation	115'947.95	12'210.00	103'737.95	98'700.00	5'037.95	99'264.20
	Police administrative	887'731.15	744'048.70	143'682.45	23'900.00	119'782.45	25'816.31
	Représentation	36'505.00	-	36'505.00	37'500.00	-995.00	37'321.40
	TOTAL MORGES	2'588'467.64	2'791'213.20	-202'745.56	-900'500.00	697'754.44	-980'652.40
Buchillon	Prestations	14'480.00	2'800.00	11'680.00	8'300.00	3'380.00	6'480.00
Lussy-sur-Morges	Prestations	5'760.00	1'200.00	4'560.00	3'300.00	-1'260.00	3'005.00
Préverenges	Non prévues à ce jour						
Saint-Prex	Prestations	318'000.00	53'862.49	264'137.51	285'300.00	-21'162.49	270'145.00
Tolochenaz	Prestations	16'960.00	10'975.00	5'985.00	7'500.00	1'515.00	9'635.00

6 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous comprend la répartition concernant les missions générales de police (tableau point N° 5) ainsi que les tâches confiées selon les contrats de droit administratif, engageant individuellement chaque commune, représentée par sa Municipalité, à l'Association de communes Police Région Morges, représentée par son Comité de direction (tableau point N° 6).

Répartition de la participation par commune			
Communes	Service de police	Tâches des mandats	Total
Buchillon	59'445.47	11'680.00	71'125.47
Lussy-sur-Morges	62'565.05	4'560.00	67'125.05
Morges	4'184'146.38	-202'745.56	3'981'400.82
Préverenges	908'319.81	-	908'319.81
Saint-Prex	1'016'465.50	264'137.51	1'280'603.01
Tolochenaz	245'537.51	5'985.00	251'522.51

7 CONCLUSION

Alors que l'année 2020 a été marquée par une crise pandémique sans précédent, elle a été financièrement favorable dans la mesure où elle a empêché un nombre certain de dépenses. En contrepartie, il est à rappeler que les collaborateurs ont été plus sollicités, mais moins formés. Elle reste exceptionnelle à plusieurs titres. La dette (CHF 2'300'000.00) reste inchangée.

Les résultats de cette année ont permis de conserver le coût moyen par habitant à un niveau favorable.

Les surplus encaissés lors de la facturation des acomptes 2020 seront remboursés auprès de chaque partenaire.

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2020,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2020, représentant des charges à hauteur de CHF 13'321'597.93 et des recettes pour un montant de CHF 6'845'118.21. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 6'476'479.72, est entièrement couverte par les communes membres ;
2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2020, représentant des charges à hauteur de CHF 2'889'384.48 couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
 - CHF 2'588'467.64 (charges), CHF 2'791'213.20 (revenus) pour la Commune de Morges ;
 - CHF 318'000.00 (charges), CHF 53'862.49 (revenus) pour la Commune de Saint-Prex ;
 - CHF 16'960.00 (charges), CHF 10'975.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz ;
 - CHF 14'480.00 (charges), CHF 2'800.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon ;
 - CHF 5'760.00 (charges), CHF 1'200.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges.
3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 18 mars 2021.

au nom du Comité de direction
la présidente la secrétaire

Anne-Catherine
Aubert-Despland

Pili Perez

Annexes : comptes de fonctionnement, comptes de bilan et commentaires comptes 2020.

Police Région Morges - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Fonctionnement	17'080'186.78	17'080'186.78	18'184'850.00	18'184'850.00	17'524'640.85	17'524'640.85
6	Police	17'080'186.78	17'080'186.78	18'184'850.00	18'184'850.00	17'524'640.85	17'524'640.85
60	PRM et Tâches contractuelles	17'080'186.78	17'080'186.78	18'184'850.00	18'184'850.00	17'524'640.85	17'524'640.85
600	Service de police	13'321'597.93	13'321'597.93	13'998'850.00	13'998'850.00	13'417'492.36	13'417'492.36
60000	Service de police	13'321'597.93	13'321'597.93	13'998'850.00	13'998'850.00	13'417'492.36	13'417'492.36
3001.00	Traitements conseil intercommunal	4'850.00		14'500.00		8'490.00	
3001.01	Traitements Comité Directeur	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
3011.00	Traitements	8'340'970.35		8'535'100.00		8'226'743.40	
3012.00	Traitements personnel auxiliaire	32'378.45		70'000.00		81'119.25	
3030.00	Cotisations AVS - AC	768'462.85		787'600.00		750'610.40	
3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	1'312'005.35		1'380'400.00		1'287'433.50	
3050.00	Assurances de personnes	185'621.25		212'000.00		196'463.15	
3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	22'891.05		13'000.00		8'788.50	
3069.00	Indemnités, remboursements de frais divers	74'006.75		91'000.00		79'184.25	
3069.01	Indemnités et frais pour les chiens	3'100.00		4'750.00		4'988.30	
3091.01	Formation cadre	29'048.95		31'500.00		891.75	
3091.02	Participation aux réunions de police	988.00		1'500.00			
3091.03	Formation agents	51'926.60		189'500.00		339'748.70	
3092.00	Frais de recherche et transfert de personnel	35'175.70		46'000.00		54'717.00	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	64'842.20		66'300.00		69'341.28	
3102.00	Annonces, journaux, documentation	4'652.90		10'100.00		10'827.75	
3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel radios	64'347.55		73'500.00		65'758.27	
3111.01	Informatisation	253'498.51		290'400.00		178'619.75	
3116.00	Equipement personnel	136'438.14		118'200.00		134'404.32	
3121.00	Achat et consommation d'eau	2'053.60		1'000.00		2'327.20	
3123.00	Electricité	25'396.65		26'500.00		24'484.75	
3124.00	Carburant	53'077.25		73'000.00		62'469.65	
3139.00	Achats de munition	8'200.30		8'000.00		8'517.45	
3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	77'131.74		79'900.00		63'042.75	
3151.01	Homologation des appareils radar	30'220.85		31'200.00		29'962.55	
3151.02	Achat, location entretien matériel radar	40'079.30		44'500.00		15'710.40	
3155.00	Frais de véhicules, entretien, achat, assurances et taxes	45'656.85		48'500.00		46'185.05	
3155.02	Achat véhicules police	75'000.00		75'000.00		75'061.30	

Police Région Morges - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3156.00	Entretien technique des installations, central d'alarme	98'882.18		113'300.00		96'326.31	
3161.00	Loyers	562'860.00		573'600.00		562'860.00	
3161.05	Loyers (St-Prex)	16'200.00		17'000.00		15'150.00	
3181.00	Affranchissement	110'960.95		114'200.00		126'126.96	
3182.00	Téléphones	20'669.02		22'000.00		18'435.17	
3182.01	Site internet, identité visuelle, communication	17'414.95		22'600.00		16'683.35	
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	7'994.58		1'000.00		1'531.86	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	73'816.13		85'000.00		71'820.61	
3185.01	Prestations services transversaux informatique Logiciels et infrastructure	119'352.00		127'600.00		115'464.20	
3185.02	Prestations services transversaux finances	35'400.00		35'400.00		35'400.00	
3185.03	Prestations services transversaux ressources humaines	75'000.00		75'000.00		71'400.00	
3185.04	Prestations services transversaux archives	1'300.00		1'300.00		1'300.00	
3185.07	Etudes et divers	36'909.10		65'000.00		61'013.25	
3185.09	Contrôle fiduciaire	2'498.85		3'000.00		2'369.40	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	15'216.90		31'700.00		25'784.60	
3192.00	Taxes sur les véhicules	20'605.70		20'400.00		4'605.50	
3193.00	Cotisations	5'426.00		7'000.00		3'416.50	
3199.00	Frais divers et de réception	18'792.91		26'800.00		38'766.39	
3210.00	Intérêts et frais s/comptes de crédit	1'302.07		14'200.00		4'088.84	
3301.00	Pertes sur débiteurs divers			1'000.00			
3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	255'766.50		244'000.00		255'689.45	
3521.00	Participation à la réforme policière	50'769.80		36'800.00		33'974.70	
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers					124.90	
3809.00	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses			5'000.00		1'269.70	
3809.01	Attribution au fonds de réserve provision vacances	4'439.15		5'000.00			
4221.00	Intérêts du patrimoine financier		233.83		100.00		241.35
4272.03	Concessions au cimetière et divers						575.00
4312.00	Emoluments de police		17'165.00		16'000.00		24'258.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		7'426.60		12'000.00		17'644.00
4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances		177'668.50		60'000.00		160'034.20
4361.01	Correction rétrocessions d'assurances et divers				10'000.00		
4370.00	Amendes perçues		3'244'077.02		2'850'000.00		3'513'665.53
4390.00	Recettes diverses		52'692.98		60'000.00		35'986.82
4390.01	Recettes contravention commission de police		529'609.69		560'000.00		573'409.52
4390.02	Frais commission de police		306'018.69		300'000.00		329'177.18
4410.00	Redistribution de la taxe CO2		4'088.25		5'000.00		9'286.30
4510.00	Remboursement du Canton		65'474.00		130'000.00		112'297.60

Police Région Morges - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4515.00	Participation cantonale à des charges de prévoyance sociale						3'117.40
4521.00	Part. aux charges du personnel de la PRM pour les tâches optionnelles		2'439'240.00		2'469'200.00		2'472'400.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		4'184'146.38		4'839'000.00		3'963'651.69
4522.01	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		908'319.81		1'086'900.00		873'426.04
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'016'465.50		1'166'050.00		961'884.79
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolothenaz		245'537.51		297'400.00		238'263.89
4522.05	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		62'565.05		70'550.00		57'972.97
4522.06	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Buchillon		59'445.47		66'650.00		57'140.02
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux		1'423.65				2'772.35
4809.01	Prélèvement au fonds de réserve provisions vacances						10'287.71
601	Tâches contractuelles Ville de Morges	3'403'388.85	3'403'388.85	3'839'100.00	3'839'100.00	3'781'388.49	3'781'388.49
60110	Signalisation	1'977'085.40	1'977'085.40	2'479'700.00	2'479'700.00	2'431'334.39	2'431'334.39
3102.00	Annonces, journaux, documentation		6'417.80		8'200.00		6'269.70
3116.00	Equipement personnel						2'653.55
3116.01	Achats éqpt et matériel spécialisé		127'274.13		116'500.00		32'769.43
3123.00	Electricité		7'968.80		11'000.00		7'864.50
3137.00	Location All Park		21'111.35		20'000.00		24'066.30
3143.00	Entretien signalisation		79'783.77		104'000.00		118'310.80
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation		136'993.59		134'100.00		112'695.60
3143.02	Entretien et réparations arrêts de bus				5'000.00		
3161.02	Location locaux RB 3		22'200.00		22'200.00		22'200.00
3161.03	Location places de parc (parking sous pont autoroute et Poste)		13'032.00		13'300.00		13'032.00
3182.00	Téléphones		765.60		800.00		908.50
3185.00	Honoraires et prestations de services		740'520.00		845'200.00		872'800.00
3185.06	Etude circulation		5'597.15		38'000.00		
3199.00	Frais divers et de réception		500.00				
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges		814'921.21		1'161'400.00		1'217'764.01
4232.00	Produit des locations de places de parc						134'168.00
4272.04	Macarons Résidents centre Ville						97'816.75
4272.05	Macarons Navigateurs						8'654.15
4272.06	Macarons Employés et tiers						87'781.65

Police Région Morges - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4272.07	Horodateurs all park		135'895.80		95'000.00		113'032.00
4272.09	Horodateurs en Euro		13'072.89		25'000.00		27'502.43
4272.10	Horodateurs en CHF		1'095'594.22		1'950'000.00		1'667'323.03
4272.11	Application pour paiement par smartphone (digitalparking)		436'123.64				186'621.43
4272.12	Horodateurs Beausobre (TVA forfaitaire 3.5%)		20'301.95				
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		24'340.90		30'000.00		35'467.35
4363.00	Remboursement des dommages et divers				5'000.00		6'458.15
4390.00	Recettes diverses		6'365.75		500.00		
4659.00	Indemnités sté générale d'affichage et signalisation citadine moderne				65'000.00		66'509.45
60120	Police du commerce	386'119.35	386'119.35	306'300.00	306'300.00	297'352.40	297'352.40
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)		158.85		1'500.00		
3185.00	Honoraires et prestations de services	381'453.55		297'600.00		293'600.00	
3199.00	Frais divers et de réception	4'657.55		2'200.00		980.05	
3301.00	Pertes sur débiteurs divers	-150.60		5'000.00		2'772.35	
4272.02	Place de marché, étalage et déballage		40'765.25		120'000.00		135'766.70
4312.00	Emoluments de police		16'998.85		85'000.00		86'816.00
4390.00	Recettes diverses		105.00		500.00		60.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		328'250.25		100'800.00		74'709.70
60140	Inhumation	115'947.95	115'947.95	116'700.00	116'700.00	110'444.20	110'444.20
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			100.00		35.50	
3185.00	Honoraires et prestations de services	64'800.00		65'600.00		64'800.00	
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers	42'488.85		36'000.00		33'419.25	
3524.11	Prise en charge frais d'obsèques	8'659.10		15'000.00		12'189.45	
4272.03	Concessions au cimetière et divers		12'210.00		18'000.00		11'180.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		103'737.95		98'700.00		99'264.20
60150	Police administrative	887'731.15	887'731.15	898'900.00	898'900.00	904'936.10	904'936.10
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	20'891.15		20'000.00		22'344.80	
3185.00	Honoraires et prestations de services	865'760.00		878'400.00		879'440.00	
3199.00	Frais divers et de réception	1'080.00		500.00		3'151.30	
4312.00	Emoluments de police		54'433.00		55'000.00		64'551.00
4370.00	Amendes perçues		689'615.70		820'000.00		814'568.79
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		143'682.45		23'900.00		25'816.31
60160	Représentation	36'505.00	36'505.00	37'500.00	37'500.00	37'321.40	37'321.40
3069.00	Indemnisations, remboursements de frais divers		222.00		500.00		

Police Région Morges - Comptes 2020

		Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3091.02	Participation aux réunions de police	283.00		1'000.00		1'321.40	
3185.00	Honoraires et prestations de services	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		36'505.00		37'500.00		37'321.40
602	Tâches contractuelles Tolochenaz	16'960.00	16'960.00	16'000.00	16'000.00	19'440.00	19'440.00
60200	Tâches contractuelles Tolochenaz	16'960.00	16'960.00	16'000.00	16'000.00	19'440.00	19'440.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	16'960.00		16'000.00		19'440.00	
4312.00	Emoluments de police		6'615.00		6'000.00		5'625.00
4370.00	Amendes perçues		4'360.00		2'500.00		4'180.00
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		5'985.00		7'500.00		9'635.00
603	Tâches contractuelles St-Prex	318'000.00	318'000.00	317'300.00	317'300.00	294'960.00	294'960.00
60300	Tâches contractuelles St-Prex	318'000.00	318'000.00	317'300.00	317'300.00	294'960.00	294'960.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation			500.00			
3185.00	Honoraires et prestations de services	318'000.00		316'800.00		294'960.00	
4312.00	Emoluments de police		13'095.00		17'000.00		17'955.00
4370.00	Amendes perçues		40'767.49		15'000.00		6'860.00
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		264'137.51		285'300.00		270'145.00
604	Tâches contractuelles Buchillon	14'480.00	14'480.00	8'800.00	8'800.00	7'120.00	7'120.00
60400	Tâches contractuelles Buchillon	14'480.00	14'480.00	8'800.00	8'800.00	7'120.00	7'120.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	14'480.00		8'800.00		7'120.00	
4370.00	Amendes perçues		2'800.00		500.00		640.00
4522.06	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Buchillon		11'680.00		8'300.00		6'480.00
605	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	5'760.00	5'760.00	4'800.00	4'800.00	4'240.00	4'240.00
60500	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	5'760.00	5'760.00	4'800.00	4'800.00	4'240.00	4'240.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	5'760.00		4'800.00		4'240.00	
4312.00	Emoluments de police		540.00		500.00		315.00
4370.00	Amendes perçues		660.00		1'000.00		920.00
4522.05	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		4'560.00		3'300.00		3'005.00

Bilan

1.1.2020 - 31.12.2020

		SAN	Débit	Crédit	Solde
91	ACTIF	5'781'858.31	58'919'507.19	-59'776'021.40	4'925'344.10
910	DISPONIBILITES	2'468'002.56	36'775'204.67	-37'630'043.40	1'613'163.83
9100	Caisse	500.00	118'500.00	-118'500.00	500.00
9100.0000	Caisse	500.00	118'500.00	-118'500.00	500.00
9101	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	2'326'054.52	17'343'306.47	-18'167'445.08	1'501'915.91
9101.0000	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	2'326'054.52	17'343'306.47	-18'167'445.08	1'501'915.91
9102	U.B.S. compte de crédit	141'448.04	260'061.72	-344'041.34	57'468.42
9102.0000	U.B.S. compte de crédit N° 140299.01X - CHF	70'994.90	213'100.34	-245'979.90	38'115.34
9102.0001	U.B.S. compte de crédit N° 140299.60F - EUR	70'453.14	46'961.38	-98'061.44	19'353.08
9109	Liquidités en transit	0.00	19'053'336.48	-19'000'056.98	53'279.50
9109.0000	Refacturation excédent de charges/revenus à la Ville de Morges	0.00	4'839'000.00	-4'839'000.00	0.00
9109.0001	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges	0.00	1'086'900.00	-1'086'900.00	0.00
9109.0002	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	1'166'050.00	-1'166'050.00	0.00
9109.0003	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz	0.00	297'400.00	-297'400.00	0.00
9109.0004	Dépenses et recettes à ventiler	0.00	4'675'498.52	-4'622'219.02	53'279.50
9109.0005	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy	0.00	70'550.00	-70'550.00	0.00
9109.0006	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	1'931'625.00	-1'931'625.00	0.00
9109.0008	Ventilation de diverses indemnités d'assurances	0.00	215'870.40	-215'870.40	0.00
9109.0009	Contrepartie paiements YellowNet	0.00	4'726'648.56	-4'726'648.56	0.00
9109.0011	Dépenses et recettes à ventiler PRM	0.00	21'154.75	-21'154.75	0.00
9109.0013	Compte d'attente Friderici - Débit direct	0.00	21'590.60	-21'590.60	0.00
9109.0014	Compte d'attente Postfinance/VISA - Débit direct	0.00	1'048.65	-1'048.65	0.00
911	COMPTES COURANTS	79'971.30	20'372'903.85	-20'401'377.20	51'497.95
9114	Berne - Versements SBVR	0.00	12'471'346.45	-12'471'346.45	0.00
9114.0002	Berne - Versements SBVR (01-85212-6)	0.00	4'196'927.52	-4'196'927.52	0.00
9114.0003	Berne - Versements SBVR (01-100703-6)	0.00	604'908.48	-604'908.48	0.00
9114.0100	Berne - Versements SBVR (01-83725-6)	0.00	7'668'470.45	-7'668'470.45	0.00
9114.9999	Berne - Versements SBVR en erreur	0.00	1'040.00	-1'040.00	0.00
9115	Autres débiteurs (facturations diverses)	79'971.30	7'899'317.50	-7'927'790.85	51'497.95
9115.0000	Autres débiteurs (facturations diverses)	79'971.30	7'899'317.50	-7'927'790.85	51'497.95
9118	Avances et prêts aux employés	0.00	2'239.90	-2'239.90	0.00
9118.9002	Factures essence employés	0.00	239.90	-239.90	0.00

Bilan

1.1.2020 - 31.12.2020

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9118.9003	Cagnotte des Chefs de Service	0.00	1'700.00	-1'700.00	0.00
9118.9005	Caisse au décès	0.00	300.00	-300.00	0.00
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	134'158.50	0.00	0.00	134'158.50
9122	Prêts	134'158.50	0.00	0.00	134'158.50
9122.0000	UBS cpte no 140299.MKV - Garantie de loyer - Av. des Pâquis 31	134'158.50	0.00	0.00	134'158.50
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'131'003.79	1'770'677.07	-1'488'834.30	1'412'846.56
9138	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	1'131'003.79	1'770'677.07	-1'488'834.30	1'412'846.56
9138.0003	Charges année suivante payées l'année courante	290'598.70	314'368.40	-534'292.40	70'674.70
9138.0100	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	840'405.09	1'456'308.67	-954'541.90	1'342'171.86
914	INVESTISSEMENTS PRM	1'968'722.16	721.60	-255'766.50	1'713'677.26
9140	Dépenses d'investissement à amortir	1'968'722.16	721.60	-255'766.50	1'713'677.26
9140.0003	Préavis 03/03.2015 - Aménagement du nouvel Hôtel de police	1'358'422.16	721.60	-142'983.00	1'216'160.76
9140.0004	Préavis 07/11.2016 - Achat d'un véhicule d'intervention et d'un véhicule de transport et de command.	75'775.45	0.00	-27'138.40	48'637.05
9140.0005	Préavis 06/11.2017 - Acquisition appareil cinémométrique semi-stationnaire	157'771.45	0.00	-22'538.80	135'232.65
9140.0006	Préavis 03/05.2018 - Acquisition Radios Polycom	128'097.35	0.00	-32'024.35	96'073.00
9140.0007	Préavis 08/11.2016 - Rempl. 3 installations de surveillance automatique du trafic	248'655.75	0.00	-31'081.95	217'573.80

Bilan

1.1.2020 - 31.12.2020

		SAN	Débit	Crédit	Solde
92	PASSIF	-5'781'858.31	31'224'945.56	-30'368'431.35	-4'925'344.10
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-814'687.33	26'473'009.50	-26'118'316.23	-459'994.06
9200	Créanciers - PRM	-783'220.88	26'044'643.48	-25'689'981.31	-428'558.71
9200.3000	Créanciers	-771'558.83	5'654'837.78	-5'289'406.26	-406'127.31
9200.9091	Salaires à payer	0.00	16'220'962.30	-16'220'962.30	0.00
9200.9092	Créanciers AVS/AI/APG/AC - AF - PC famille	0.00	1'401'006.80	-1'401'006.80	0.00
9200.9093	Créanciers IS (Source)	0.00	32'561.80	-32'561.80	0.00
9200.9094	Créanciers LAA (Groupe Mutuel)	-11'662.05	245'468.55	-245'527.35	-11'720.85
9200.9096	Créanciers LPP (CIP)	0.00	1'883'242.80	-1'893'953.35	-10'710.55
9200.9099	13e salaires à payer	0.00	606'563.45	-606'563.45	0.00
9206	Comptes courants divers	-20'776.45	428'316.02	-427'609.92	-20'070.35
9206.0001	c/c Ville de Morges	0.00	194'349.07	-194'349.07	0.00
9206.0005	Recettes de police à ventiler (cartes)	0.00	216'966.95	-216'966.95	0.00
9206.0006	Recette s/perte de carte d'identité (3/5 à verser au Canton et 2/5 à passer en recette PRM)	-16'760.00	16'800.00	-15'130.00	-15'090.00
9206.0007	Objets trouvés	-4'016.45	200.00	-1'163.90	-4'980.35
9207	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-10'690.00	50.00	-725.00	-11'365.00
9207.0006	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-10'690.00	50.00	-725.00	-11'365.00
921	Paiement débiteurs en avance	-2'300'180.00	2'300'000.00	-2'302'592.50	-2'302'772.50
9210	Avances à termes fixes	-2'300'000.00	2'300'000.00	-2'300'000.00	-2'300'000.00
9210.0000	Avance à terme fixe - Rentes Genevoises	-2'300'000.00	2'300'000.00	0.00	0.00
9210.0001	Avance à terme fixe - Banque J. Safra Sarasin	0.00	0.00	-2'300'000.00	-2'300'000.00
9215	Paiement débiteurs en avance	-180.00	0.00	-2'592.50	-2'772.50
9215.0000	Paiement débiteurs en avance	-180.00	0.00	-2'592.50	-2'772.50
923	Fonds de réserve	-5'140.80	300.00	-50.00	-4'890.80
9233	Fonds de réserve	-5'140.80	300.00	-50.00	-4'890.80
9233.0000	Fonds de réserve Noël des enfants	-944.25	0.00	-50.00	-994.25
9233.0100	Fonds de réserve pour l'achat de matériel sportif au nouvel Hôtel de Police	-4'196.55	300.00	0.00	-3'896.55
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-2'450'212.41	2'450'212.41	-1'943'033.47	-1'943'033.47
9258	Recettes année suivante reçues l'année courante	0.00	0.00	-37.50	-37.50
9258.0000	Recettes année suivante reçues l'année courante	0.00	0.00	-37.50	-37.50
9259	Factures année courante à payer l'année suivante	-2'450'212.41	2'450'212.41	-1'942'995.97	-1'942'995.97
9259.0000	Factures année courante à payer l'année suivante	-100'737.80	100'737.80	-78'004.48	-78'004.48

Bilan

1.1.2020 - 31.12.2020

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9259.0002	Restitution aux communes de l'excédent de recettes	-1'131'710.60	1'131'710.60	-1'050'070.28	-1'050'070.28
9259.0100	Factures année courante à recevoir l'année suivante	-1'217'764.01	1'217'764.01	-814'921.21	-814'921.21
928	Financement spéciaux et fonds de réserve	-211'637.77	1'423.65	-4'439.15	-214'653.27
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	-116'780.20	1'423.65	0.00	-115'356.55
9281.0000	Fonds de renouvellement de la flotte de véhicules	-112'781.65	0.00	0.00	-112'781.65
9281.0100	Créances douteuses	-3'998.55	1'423.65	0.00	-2'574.90
9282	Provision solde vacances	-94'857.57	0.00	-4'439.15	-99'296.72
9282.0000	Provision solde vacances	-94'857.57	0.00	-4'439.15	-99'296.72
	Total bilan	0.00	90'144'452.75	-90'144'452.75	0.00

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
60000.3011.00 Traitements	-194'129.65 (2.33%)	L'effectif de la PRM porté au budget 2020 n'a été atteint à aucun moment durant l'année, impliquant une économie importante. D'une part, un aspirant n'a pas été envoyé à l'académie de Savatan et d'autre part, certains postes n'ont pas été repourvus.
60000.3030.00 AVS	-19'137.15 (2.49%)	De plus, pour des raisons de maladie/accident de longue durée, nous avons dû faire appel à du personnel temporaire, ce qui a allégé la masse salariale et les comptes liés (AVS, caisse de pensions et assurances).
60000.3040.00 LPP	-68'394.65 (5.21%)	
60000.3050.00 Assurances	-26'378.75 (14,21%)	
60000.3012.00 Personnel auxiliaire	-37'621.55 (116.19%)	Les auxiliaires de stationnement ont été beaucoup sollicités en janvier et février, en raison des nombreuses manifestations. La pandémie a ensuite stoppé toutes les manifestations et, de ce fait, tous les engagements d'auxiliaires.
60000.3069.00 Indemnisation véhicule privé	9'891.05 (43.21%)	Le système de gestion de crise mis en place dans le cadre du Plan ORCA a impliqué un plus grand nombre de déplacements externes, ce qui a généré plus d'indemnisations pour utilisation du véhicule privé.
60000.3091.03 Formation agents	-137'573.40 (264.94%)	En raison de la pandémie, les cours de contact physique ont quasiment tous été supprimés ainsi que l'écolage de l'Académie de Savatan.
60000.3092.00 Frais de recherche de personnel	-10'824.30 (30.77%)	Les mesures pandémiques ont également impacté le recrutement.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
60000.3111.01 informatisation	-36'901.49 (14.56%)	L'économie réalisée sur ce compte n'est pas un effet de la pandémie, mais elle se situe dans la maintenance de l'application des amendes d'ordre, qui n'a pas été nécessaire au vu de la mise en place reportée à la fin de l'année.
60000.3116.00 Matériel de corps	18'238.14 (13.37%)	Il s'agit d'un dépassement également lié à la pandémie. Nous avons en effet été contraints d'acquérir du matériel non-prévu (masques, gel hydro-alcoolique, barrières de protection, etc.), dont partie à des prix élevés, en particulier au début de la crise.
60000.3124.00 Carburant	-19'922.75 (37.54%)	La mise à disposition d'un véhicule de la police cantonale dans le cadre des patrouilles mixtes a induit une diminution de notre consommation de carburant. De plus, dans les opérations menées pour faire respecter les mesures, beaucoup de patrouilles pédestres et cyclistes ont été effectuées.
60000.3156.00 Entretien technique	-14'417.82 (14.58%)	L'économie provient d'une réduction des frais d'entretien des radios de CHF 11'400.00.
60000.3184.00 Frais de contentieux	-11'183.87 (15.15%)	En raison du manque de personnel au secrétariat, dû à des maladies de longue durée, les procédures de contentieux ont été ralenties, provoquant ainsi une baisse des charges liées aux procédures de poursuites.
60000.3185.07 Etudes et divers	-28'090.90 (76.11%)	Les mandats juridiques ont été moins nombreux que prévu au budget et certaines procédures en cours se sont échelonnées sur plusieurs années, provoquant ainsi une économie substantielle pour cette année.
60000.3186.00 Prime d'assurance RC	-16'843.10 (108.32%)	Comme annoncé en 2019, certaines primes d'assurances 2020 ont été payées en 2019 par erreur. Dès lors, le surplus payé en 2019 se retrouve en diminution cette année.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
60000.3210.00 Intérêts et frais sur compte de crédit	-12'897.93 (990.57%)	Au moment du budget, la dette étant traitée à court terme, il n'a pas possible de connaître le taux d'intérêt dont nous allions bénéficier. C'est donc le cours technique de l'emprunt qui est utilisé. En raison de la conjoncture favorable sur le marché financier, nous avons obtenu un taux nettement plus bas que celui annoncé au budget.
60000.3521.00 Participation à la réforme policière	13'969.80 (27.52%)	En raison du fonctionnement de la société des officiers des polices communales (SOPV), une augmentation du personnel pour assurer la coordination a été nécessaire, dont une augmentation des charges.
60000.4361.00 Indemnités et rétrocessions d'assurances	117'668.50 (66.23%)	Certains collaborateurs ont été gravement atteints dans leur santé pendant des périodes très longues. Les APG nous ont remboursés contractuellement une partie de leur salaire.
60000.4361.01 Correction de rétrocessions	-10'000.00	Il n'y a pas eu de rétrocessions sur ce compte.
60000.4370.00 Amendes perçues	394'077.02 (12.15%)	Il s'agit de recettes supplémentaires à celles annoncées au budget (établi selon les chiffres 2018). Pendant les semi-confinements, le trafic a été fluide et certains usagers ont commis des infraction de plus grande gravité dont l'amende est plus élevée.
60000.4510.00 Remboursement du Canton	-64'526.00 (98.55%)	Nous recevons habituellement près de CHF 130'000.00 pour un collaborateur de la PRM détaché à l'Académie de police de Savatan, pour remboursement de son salaire. Toutefois, en raison de sa fermeture (COVID-19), seul un remboursement partiel correspondant au temps effectif travaillé nous a été remboursé.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
60000.4522.00	-654'853.62 (15.65%)	Morges
60000.4522.01	-178'580.19 (19.66%)	Préverenges
60000.4522.02	-149'584.50 (14.72%)	Saint-Prex
60000.4522.03	-51'862.49 (21.12%)	Tolochenaz
60000.4522.05	-7'984.95 (12.76%)	Lussy-sur-Morges
60000.4522.06	-7'204.53 (12.12%)	Buchillon
Refacturation des excédents de charges/revenus aux communes		En raison des différences des charges et des recettes, la facturation aux communes est moindre que prévu (1'020k). Les différences de pourcentages varient en fonction de l'augmentation/diminution du nombre d'habitants.
Commentaires sur les comptes des tâches déléguées contractuellement de la Ville de Morges		
<u>Signalisation</u>		
60110.3143.00 Entretien signalisation	-24'216.23 (30.35%)	En raison de la pandémie et des besoins en ressources internes, une partie du personnel de la signalisation a été engagée en faveur de la Police du commerce. L'Unité n'a donc pas pu effectuer toutes les tâches prévues au budget et facturer les heures y relatives.
60110.3185.00 Honoraires et prestations	-104'680.00 (14.14%)	Même remarque que ci-dessus.
60110.3185.06 Etude circulation	-32'402.85 (578.92%)	Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, les études prévues n'ont pas pu être menées dans leur totalité.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
60110.3524.00 Versement excédentaire à la Ville de Morges	-346'478.79 (42.52%)	Les différences entre les charges et les revenus expliquées ci-dessus et ci-après génèrent une perte importante pour la Ville de Morges.
60110.4232.00 Locations de places de parc	-25'182.50 (26.50%)	La Ville de Morges a décidé, pendant la crise, d'exempter les entreprises de taxis des frais de location de places.
60110.4272.04 Macarons résidents	23'324.00 (21.53%)	Certainement, en raison du télétravail, les habitants ont sollicité plus de macaron de résident que les autres années.
60110.4272.06 Macarons employés et tiers	-61'535.30 (189.55%)	Il est probable qu'en raison des conditions de pandémie, du télétravail notamment, certains employés ont renoncé à payer un macaron, préférant prendre d'autres dispositions.
60110.4272.07 Horodateur All Park	40'895.80 (30.09%)	Ce mode de paiement a suscité un engouement certain, provoquant une augmentation exceptionnelle, par rapport aux autres années relativement stable.
60110.4272.09 Horodateur en Euro	-11'927.11 (91.24%)	Ce compte est alimenté par les étrangers de passage. Affluence diminuée en raison de COVID-19.
60110.4272.10 Horodateur en CHF	-854'405.78 (77.99%)	Le stationnement géré via l'application de paiement introduite en 2019 se trouve dans le compte suivant. La perte est ici très sensible sur les revenus globaux du stationnement, notamment, en raison de la gratuité des parkings en ville de Morges, décidée pendant le semi-confinement, les reports de certains usagers sur les macarons

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
		résidents, le télétravail et la fermeture des magasins et des restaurants.
60110.4272.11 Application pour paiement par Smartphone	436'123.64	Ce compte n'a pas été mis au budget car l'application n'existait pas au moment de son établissement. Dans les faits, il s'agit juste d'un report du paiement de la taxe de stationnement sans l'horodateur. Le succès de cette application est bien présent.
60110.4272.12 Horodateurs Beausobre	20'301.95	Il s'agit d'un nouveau compte. Le Service des finances de la Confédération, lors de la révision de nos comptes, a estimé que ce parking était un parking souterrain privé et a décidé que la taxe de stationnement encaissée devait être soumise à la TVA. Afin d'éviter que tous les comptes horodateurs ne soient soumis à la TVA, un compte particulier a été créé pour simplifier le paiement de la TVA.
60110.4659.00 Affichage SGA	-65'000.00	Aucune redevance n'a été payée, la Municipalité ayant décidé de reporter ce paiement en raison de la crise.
<u>Police du commerce</u>		
60120.3185.00 Honoraires et prestations	83'853.55 (21.98%)	L'augmentation de cette charge est due à la pandémie. La Police du commerce a joué un rôle central dans les mesures prises par les autorités, notamment sur les contrôles des commerces, établissements publics, marchés, etc., générant une mobilisation de personnel entre services.
60120.4272.02 Place de marché	-79'234.75 (194.37%)	Obligée de modifier son traditionnel marché hebdomadaire, la Municipalité a exempté les étalagistes du paiement des emplacements.
60120.4312.00 émoluments	-68'001.15 (400.03%)	Suite à l'annulation de manifestations et à la fermeture des établissements publics des taxes n'ont pas été encaissées.
60120.4522.00 Refacturation	227'450.25 (69.29%)	La Police du commerce a été très fortement impactée par la situation sanitaire. La différence est donc expliquée par l'augmentation des prestations et la diminution des recettes.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2020)
<u>Police administrative</u>		
60150.4370.00 Amendes perçues	-130'384.30 (18.91%)	En raison des facilités de stationnement, qui ont été offertes pendant la pandémie, ainsi que le changement des habitudes des usagers, le résultat des contrôles est en baisse notable.
60150.4522.00 Refacturation des charges	119'782.45 (83.37%)	Compte tenu de la diminution des recettes précitées et malgré que du personnel ait été engagé à la Police du commerce (diminution de charges), nous ne pouvons que constater l'augmentation de la charge à facturer à la commune.

En principe, les explications concernent uniquement les comptes qui représentent une différence de plus de CHF 10'000.00 et plus de 10 %. En outre, toute différence supérieure à CHF 50'000.00 par compte doit être expliquée, quel que soit le pourcentage de différence.

Le signe - décrit une diminution de charge ou une diminution de recette.